

Propriété par étage PPE Grand-Rue 20

Grand-Rue 20, 2732 Reconvilier

Procès-verbal

Assemblée Générale annuelle

Date, lieu et heure de la séance :

Jeudi 10 novembre 2022 à 17h00
Restaurant de la Gare à Reconvilier

Propriétaires présents ou représentés :

Hunsperger Boris
Sahiti Ardita et Schaip
Domgioni Virginie et Manuel
Ersan Yasmine et Eciroglu

Propriétaires excusés :

Jeanneret Elena et François
Kohli Ashanti et Jay

Présidence et tenue du procès-verbal :

Merse IMMO SA, Maryline Vorpe

Ordre du jour

Compte rendu

1. Accueil – ouverture de la séance

Message de bienvenue. Ouverture de la séance à 17h10.

2. Constat du quorum

La liste des présences est signée, avec 743/1000 le quorum est atteint.

3. Acceptation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité des copropriétaires présents.

4. Comptabilité au 30.06.2022

Les copropriétaires ont constaté quelques points à vérifier auprès de l'ancien administrateur.

Un courriel de la part des copropriétaires sera adressé à Merse IMMO avec les irrégularités constatées. Le nouvel administrateur prendra contact avec l'ancien administrateur afin d'avoir les réponses aux diverses questions avant de valider les comptes.

5. Travaux d'entretien

a. Travaux de toiture (infiltrations dans les 2 appartement du 3^e étage)

La toiture nécessite probablement un assainissement, des devis ont déjà été établis par les entreprises Pascal Schaer et a Marca.

Merse IMMO prendra prochainement contact avec les copropriétaires concernés afin de se rendre sur place et faire les démarches utiles par la suite

b. Garage - petites infiltrations

Il en ressort que l'état général est correct, les infiltrations sont minimales

c. Carottage (apport électricité et eau dans les garages)

Un devis a déjà été établi par Monsieur Sahiti pour faire le carottage. Chacun pourra ensuite faire installer l'eau et l'électricité à sa charge

Pour le bon suivi du dossier, Monsieur Sahiti est prié de bien vouloir faire parvenir le devis validé au nouvel administrateur

d. Chauffage

Un réglage de la pression du chauffage sera nécessaire. Les copropriétaires avertiront l'administrateur lorsqu'ils souhaitent faire ce réglage.

6. Budget 2022-2023 et cotisations

Le budget sera établi par le nouvel administrateur, envoyé aux copropriétaires par courriel et sera validé à la majorité par réponse par courriel.

7. Paiement des cotisations

Voir point précédent.

8. Nomination des réviseurs

Mesdames Domgioni et Ersan se proposent. Un grand merci à elles.

9. Date de la prochaine Assemblée Générale

14 septembre 2023 – 17 heures – Restaurant de la Gare à Reconvilier

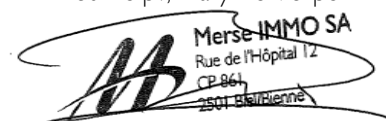
10. Requêtes des propriétaires, divers

- A l'unanimité les copropriétaires souhaitent reconstituer le fonds de rénovations en tenant compte d'un fonds de rénovation séparé pour l'ascenseur et pour les garages
- L'administrateur fera le nécessaire afin d'être inscrit au registre foncier
- La proposition de déneigement envoyée par courriel à Monsieur Hunsperger par l'entreprise Torti est acceptée à l'unanimité, l'administrateur confirmera cette offre.
- Facture Torti Frères SA (travaux transformation rez) pour un montant de CHF 12'156.65 remise au nouvel administrateur pour paiement.
- Le marquage des places de parc du côté de Monsieur Hänzi est à refaire car il a été fait trop large. Le nouvel administrateur mandatera Monsieur Gostelli qui a déjà fait le marquage.
- Les copropriétaires souhaitent avoir des offres pour réparation et/ou remplacement des volets. L'administrateur s'en charge et les offres seront envoyées aux copropriétaires à réception par courriel.
- Les copropriétaires souhaitent recevoir le règlement de copropriété. Il sera envoyé par l'administrateur par courriel.

La séance est levée à 18h30.

Bienne, le 18 novembre 2022

Pour le pv, Maryline Vorpe



Merse IMMO SA
Rue de l'Hôpital 12
CP 861
2501 Biel/Bienne